

0113 - MATHIAU - 08032019 - 14H10

Sujet: [INTERNET] Contribution enquête publique projet éolien bois de Bouéry Mailhac sur Benaize

De : Pierrette MATHIAU <centauree@gmail.com>

Date : Fri, 8 Mar 2019 14:10:38 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe une lettre à l'attention du Commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique sur le projet de parc éolien sur la commune de Mailhac sur Benaize .

Je vous remercie de prendre en compte cette contribution dans le cadre de l'enquête et de noter que je suis fermement opposée à la réalisation de ce projet.

Bien cordialement,

Pierrette MATHIAU
27 rue des Fleurs
87160 Arnac la Poste

190308 Enquete publique Projet eolien Mailhac sur Benaize.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Pierrette MATHIAU
27 rue des Fleurs
87 160 ARNAC-LA-POSTE

Arnac-la-Poste, le 8 mars 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de Mailhac sur Benaize
87 160 MAILHAC SUR BENAIZE

*Objet : Projet d'aérogénérateurs sur la commune
de Mailhac sur Benaize (Bois de Bouéry)*

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je souhaite vous faire part de mon opposition déterminée à l'installation d'aérogénérateurs sur la commune de Mailhac sur Benaize, et cela, pour de nombreuses raisons :

- ⇒ **Dans cette région, les aérogénérateurs**, bien que de plus en plus hauts, **ne produisent quasiment rien, les vitesses de vent requises étant rares** (voir par exemple les chiffres de production à La Souterraine).
- ⇒ En revanche, l'installation de ces éoliennes, induit la création et le fonctionnement de centrales thermiques émettrices de CO₂ qui doivent prendre le relai quand le vent ne souffle pas. **Indirectement, l'éolien est polluant en entraînant de facto une augmentation des émissions de CO₂** alors que la France s'est engagée à les limiter.
- ⇒ Il a été démontré que **cette énergie est très coûteuse** pour le consommateur, **non rentable et ne sert qu'à servir des intérêts privés** (voir à ce sujet les reportages instructifs *Pièces à convictions « les éoliennes : le vent du scandale » « A qui profite les éoliennes ? »* sans parler de divers articles et livres sur ce sujet).
- ⇒ **Chaque commune rurale de ce territoire a entre 1 à 2 projets** en cours à des stades divers. Nous faisons donc face à une véritable invasion de machines de plus en plus gigantesques (200 m et plus pour certaines). Si une partie ou tous ces projets se concrétisent, notre belle campagne va progressivement se transformer en **véritable zone industrielle perdant ses principaux atouts : la qualité du cadre de vie et son attrait patrimonial et paysager**.
- ⇒ Pour limiter la perte des dotations dont elles sont bénéficiaires, **les communes se laissent « acheter » par les promoteurs qui leurs « offrent » des montants « compensatoires » dérisoires**. Ces derniers profitent donc de la paupérisation du milieu rural.
- ⇒ **Les témoignages de riverains d'éoliennes subissant des nuisances** sonores, sanitaires, de dégradation de leur cadre de vie...**sont surabondantes** (y compris de personnes au départ favorables à l'éolien et en tirant partie financièrement par la mise à disposition de leurs terres), montrées sur le net mais presque tout le monde « s'en fout »...Voir à ce propos le retour d'expérience d'un riverain du nouveau parc de Lussac-les-Eglises : Chaîne You tube « l' éolien au quotidien en haut limousin ». Ce

qui est proprement scandaleux, outre cette indifférence, c'est que ceux qui créent les nuisances s'enrichissent et ceux qui les subissent n'ont droit à aucun dédommagement, un comble !

Quand allons-nous arrêter cette gabegie qui :

- rend le quotidien des riverains insupportable, atteint leur bien-être et parfois leur santé,
- ruine nos campagnes (mises en vente de maisons, annulations d'achats, perte de touristes, baisse des rénovations d'habitats anciens...)
- enlaidit la 1^{ère} destination touristique du monde (pour combien de temps ?)
- fait augmenter le prix de l'électricité alors que nombre de nos concitoyens sont déjà en précarité énergétique,
- et entraîne une augmentation du recours aux énergie fossiles et des émissions de CO₂,
- enrichit des entreprises privées en puisant dans le porte-monnaie (CSPE) de ceux qui sont déjà assaillis d'impôts ?

Certains pays ont compris l'imposture qui se cachait derrière l'écolo-business de l'éolien et ont arrêté de le subventionner avec l'argent des contribuables ...ce fut l'arrêt immédiat de l'installation d'éoliennes.

Mais en France, le lobby éolien est puissant ... et profite de la méconnaissance du dossier de nombre d'acteurs y compris de commissaires enquêteurs et préfets qui, en outre, obéissent au doigt et à l'œil aux consignes gouvernementales.

La preuve en est que les avis négatifs sont majoritaires dans les enquêtes publiques mais les avis des commissaires sont la plupart du temps positifs comme ceux des Préfets. Après on se targue de prôner la démocratie participative ! Certains d'entre nous ne sont pas dupes.

J'ose encore espérer (sans trop d'illusions) qu'à Mailhac sur Benaize, les commissaires enquêteurs feront preuve d'une certaine conscience « professionnelle » en prenant le temps de travailler ce dossier éolien tant sur les plans technique que financier, sanitaire etc ...

Si vous avez un minimum de connaissances de ce dossier, Monsieur le commissaire enquêteur, vous ne pourrez qu'émettre un avis négatif pour l'installation d'aérogénérateurs dans le bois de Bouéry, multi centenaire, au riche patrimoine environnemental à Mailhac sur Benaize, tant l'imposture vous apparaîtra criante. Ensuite, il ne reste plus qu'à avoir le courage et l'éthique personnelle pour oser aller à l'encontre d'une politique mise en œuvre au plus haut niveau de l'état au service d'entreprises puissantes internationales.

Pierrette MATHIAU